

Chapitre 2

Les résultats financiers de fin d'exercice du Nouveau- Brunswick

Contenu

Résumé du chapitre.....	9
Les résultats financiers de l'exercice considéré.....	10
Annexe I – Information supplémentaire.....	23

Les résultats financiers de fin d'exercice du Nouveau-Brunswick

Résumé du chapitre

Premier excédent en une décennie

- L'excédent annuel s'est élevé à 67 millions de dollars.
- Les recettes de 9,34 milliards de dollars ont dépassé les charges de 9,27 milliards.
- Une amélioration par rapport au déficit prévu de 192 millions de dollars et au déficit de 117 millions de l'exercice précédent.

La dette atteint un nouveau sommet historique

- La dette se situe maintenant à 17 milliards de dollars.
- En termes simples, si 100 millions de dollars étaient remboursés par année, il faudrait 170 années pour rembourser la dette.
- Les frais annuels de service (intérêts) sont de 667 millions de dollars.

Pourquoi y a-t-il eu un excédent ?

- Les recettes ont augmenté de 328 millions de dollars en raison des hausses des recettes provinciales d'impôt et de taxe et des transferts du gouvernement fédéral.
- Les charges se sont accrues de 253 millions de dollars, mais ont été inférieures de 109 millions aux prévisions budgétaires.

Pourquoi la dette nette a-t-elle augmenté dans un exercice affichant un excédent ?

- Les immobilisations ont augmenté de 168 millions de dollars, compensant l'excédent.
- La dette nette s'est accrue de 106 millions de dollars en 2018.
- La hausse de la dette nette en 2018 représente le plus faible taux de croissance annuelle depuis 2007.
- En date de ce rapport, le gouvernement n'avait pas de cible pour réduire la dette nette.

Comment le Nouveau-Brunswick se compare-t-il aux autres provinces ?

- Parmi les provinces comparables, le Nouveau-Brunswick détient :
 - la dette nette par habitant la plus élevée – 18 300 \$ par personne
 - la dette nette en pourcentage du PIB la plus élevée

Quel est l'état de la situation financière de la province ?

- Trois des douze indicateurs à long terme se sont améliorés depuis 2017.
- Chacun des douze indicateurs demeure inchangé.
- Tous les indicateurs sont présentés au chapitre 5.

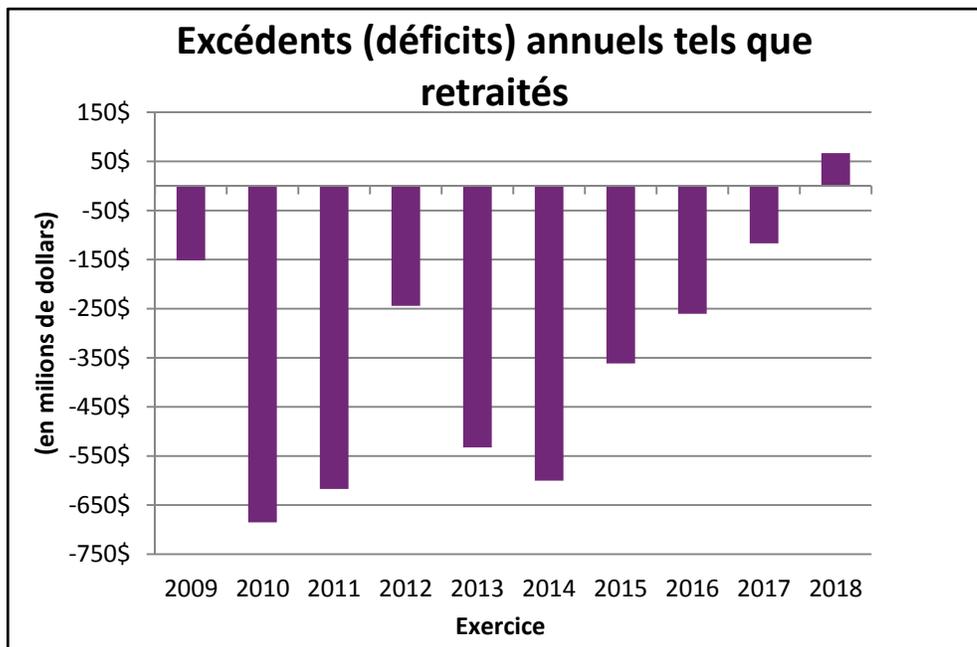
Les résultats financiers de l'exercice considéré

Premier excédent en une décennie

2.1 Pour la première fois en une décennie, la province du Nouveau-Brunswick affiche un excédent annuel de 67 millions de dollars. Les états financiers consolidés audités du 31 mars 2018 de la province indiquaient que le gouvernement avait dépensé moins que ce qu'il avait gagné au cours de l'exercice.

2.2 Nous sommes heureux que l'excédent annuel représente une amélioration de 259 millions de dollars par rapport au déficit prévu de 192 millions. Auparavant, le dernier excédent annuel remonte à 2008. Un historique de dix exercices est présenté à la pièce 2.1 ci-dessous.

Pièce 2.1 – Excédents (déficits) annuels tels que retraités

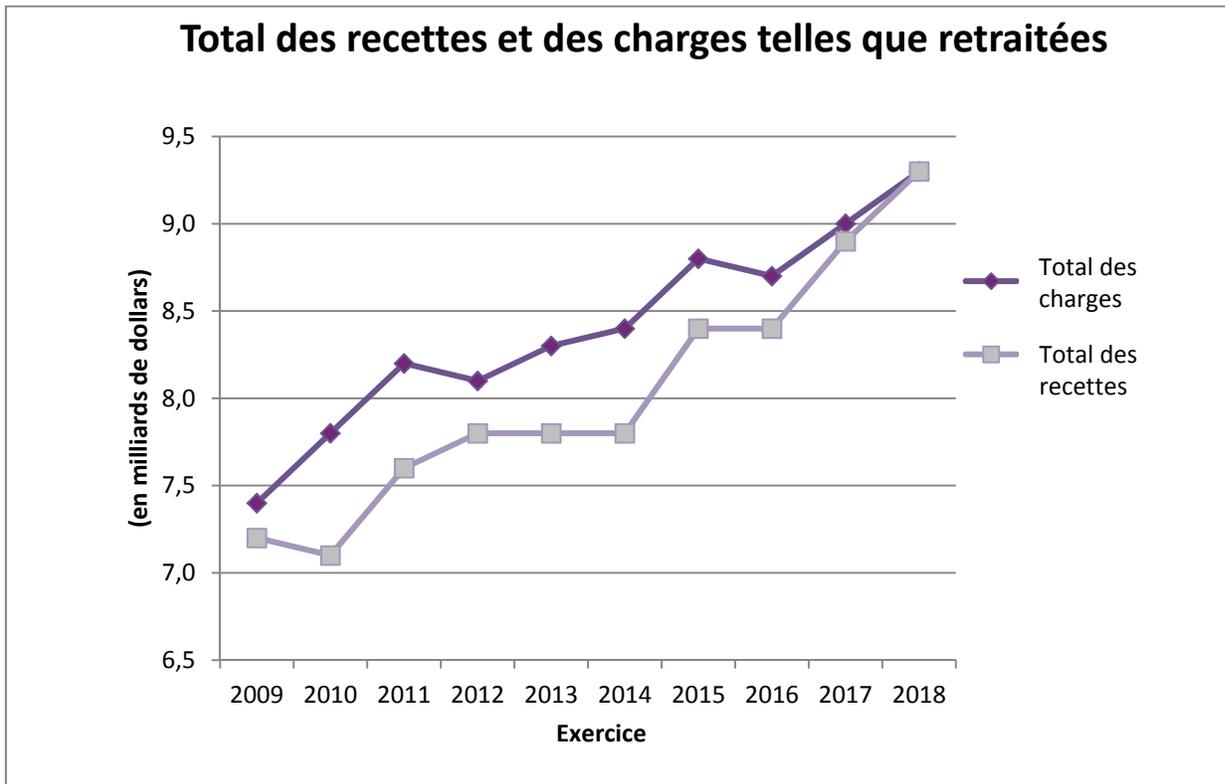


Source : Tels que retraités – voir l'annexe I, pièce A2.1 pour de l'information à l'appui.

Encourageant, mais faible par rapport aux charges

2.3 Bien que ces résultats soient encourageants pour la situation financière de la province, l'excédent annuel est très faible par rapport aux charges de 9,3 milliards de dollars. Comme le montre la pièce 2.2, les recettes et les charges ont continué à croître en 2018.

Pièce 2.2 – Total des recettes et des charges telles que retraitées



Source : Telles que retraitées – voir l'annexe I, pièce A2.2 pour de l'information à l'appui.

2.4 Au cours de l'exercice 2018, les recettes ont augmenté un peu plus vite que les charges, ce qui a donné lieu à l'excédent annuel.

Pourquoi y a-t-il eu un excédent ?

2.5 La pièce 2.3 présente à niveau sommaire les raisons du changement d'un déficit au 31 mars 2017 à un excédent au 31 mars 2018.

Pièce 2.3 – Analyse de l'excédent annuel

Analyse de l'excédent annuel		
Que s'est-il passé depuis le dernier exercice ?		Raisons importantes pourquoi ?
	(en millions)	
Déficit de l'exercice 2017	(117,0) \$	
Hausse des recettes provinciales	+327,9	Hausses et recouvrements de la taxe de vente harmonisée (+197M), de l'impôt sur le revenu des sociétés (+111M) et autres taxes (+17M), autres recettes provinciales (+39M), compensées par une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers (-34M) et une baisse du bénéfice d'Énergie NB (-4M).
Hausse des transferts du gouvernement fédéral	+108,9	Hausses des subventions conditionnelles et inconditionnelles (+57M) et des paiements de péréquation fiscale (+52M).
Hausse des charges	(252,8)	Hausses des charges en Éducation et Formation (+65M), en Santé (+95M), en Développement social (+19M), en Développement économique (+44M) et en Transports et Infrastructure (+37M), compensées par des charges inférieures du Service de la dette publique (-7M).
Excédent de l'exercice 2018	67,0 \$	

Source : Analyse préparée par le VGNB à partir du Volume 1 des Comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Pourquoi le gouvernement avait-il prévu un déficit ?

2.6 Le gouvernement avait prévu un déficit annuel de 115 millions de dollars dans ses prévisions budgétaires du 3^e trimestre au 31 décembre 2017. Cela diffère de l'excédent annuel réel de 67 millions de dollars.

2.7 La pièce 2.4 ci-dessous donne à niveau sommaire les raisons pour l'écart important entre le montant prévu et le montant réel.

Pièce 2.4 – Analyse des prévisions budgétaires du 3^e trimestre

2018 (en millions de dollars)	Prévisions budgétaires du 3 ^e trimestre	Résultats réels	Écart	Raisons importantes pourquoi ? (non audités)
Recette	9 263	9 339	+ 76	<ul style="list-style-type: none"> recettes plus élevées des taxes et des impôts en raison des impôts fonciers, de la taxe sur les primes d'assurance et autres recettes de taxes (+23M); réception plus hâtive des recettes du gouvernement fédéral pour une entente de développement économique à frais partagés (+20M); recouvrements de l'exercice précédent en lien avec les universités, les recettes dans les écoles et un rachat d'un bail pour une école (+23M); nombre plus élevé de patients de l'extérieur de la province dans les régies régionales de la santé (+18M); ces augmentations ont été compensées par un bénéfice net moins élevé d'Énergie NB (-22M)
Charges	9 378	9 272	+ 106	<ul style="list-style-type: none"> constatation plus lente d'une importante subvention aux gouvernements locaux (+22,8M); frais du service de la dette publique moins élevés en raison du calendrier des émissions de dette et des taux d'intérêt plus favorables (+16M); changements actuariels apportés aux régimes de prestations de retraite des employés moins élevés que prévus (+15M).
Excédent (déficit)	(115)	67	+ 182	

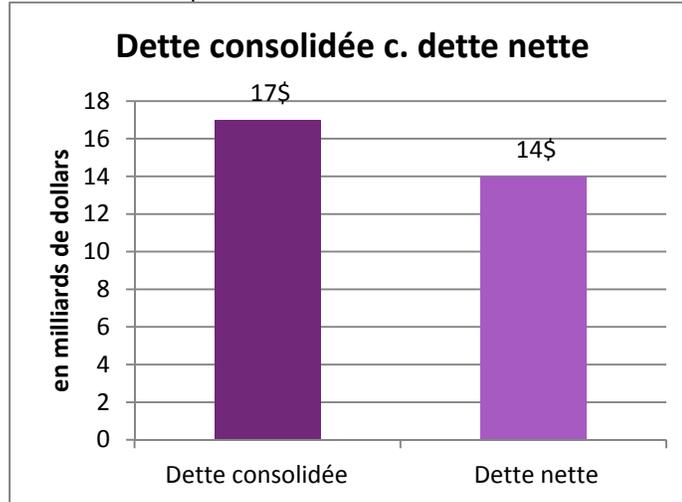
Source : Analyse préparée par le VGNB à partir de l'information fournie par le Conseil du Trésor et le ministère des Finances.

2.8 En général, les recettes réelles ont varié de seulement 0,8 % et les charges réelles de 1,1 % par rapport aux prévisions budgétaires du 3^e trimestre. À notre avis, ces écarts sont relativement faibles par rapport à l'ampleur des montants totaux de recettes et de charges dépassant 9 milliards de dollars et l'incertitude subsistant dans les trois derniers mois de l'exercice.

Comment la dette consolidée diffère-t-elle de la dette nette ?

2.9 La dette consolidée et la dette nette sont deux formes de dette qui sont présentées dans les états financiers consolidés de la province.

Pièce 2.5 – Comparaison entre la dette consolidée et la dette nette



Source : Voir l'annexe I – pièces A2.3 et A2.4 pour de l'information à l'appui.

2.10 La dette consolidée représente le total de la dette à long terme sous forme de débenture que la province est juridiquement tenue de rembourser et qu'elle a emprunté. Ceci exclut 4,4 milliards de dollars empruntés au nom d'Énergie NB.

2.11 Elle diffère de la dette nette qui est un calcul mathématique comptable présenté comme étant le total du passif moins l'actif financier.

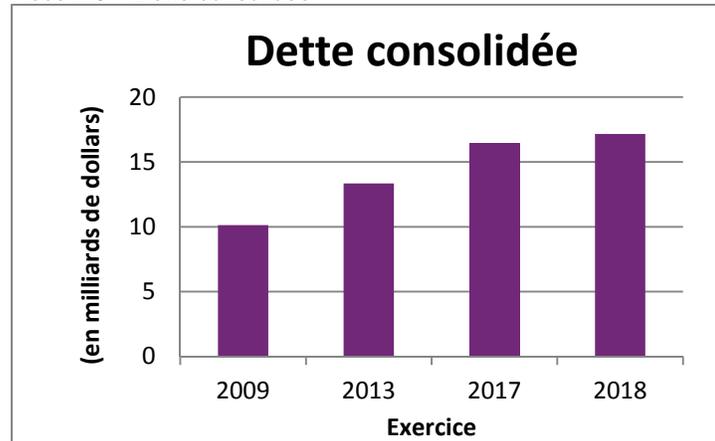
2.12 La dette nette est souvent considérée comme un indicateur de rendement clé dans le secteur public parce qu'il offre un aperçu de la santé financière de la province. Elle fournit des informations sur les exigences en matière de revenus futurs nécessaires pour couvrir les dépenses passées.¹

¹ <https://www.frascanada.ca/-/media/frascanada/Public-Sector/Documents/Modele-dinformation-reviser-pour-le-secteur-public-canadien-DC>

La dette consolidée atteint un sommet historique

2.13 La dette consolidée du Nouveau-Brunswick aux fins provinciales (“dette consolidée”) s’élevait à 17 milliards de dollars au 31 mars 2018, un nouveau sommet historique. Comme le montre la pièce 2.6, elle a augmenté de 7 milliards de dollars au cours des 10 derniers exercices.

Pièce 2.6 – Dette consolidée



Source : Voir l'annexe I – pièce A2.3 pour de l'information à l'appui.

Aucun plan pour réduire la dette

2.14 Le gouvernement ne dispose d’aucun plan pour s’attaquer au niveau élevé de la dette consolidée.

2.15 La dette consolidée est semblable à l’endettement des ménages du Nouveau-Brunswick. La province doit faire des paiements d’intérêt sur le solde impayé et rembourser le capital à mesure que la dette sous forme de débenture vient à échéance. Le solde impayé de la province est constitué principalement d’obligations émises sur le marché financier.



2.16 Pour exprimer le solde en termes simples, si la province remboursait 100 millions de dollars par années, il faudrait 170 années pour rembourser 17 milliards de dollars. Cela n'inclut pas les frais d'intérêts annuels, qui sont aussi connus comme service de la dette publique.

Frais annuels – Service de la dette

2.17 Au cours du dernier exercice, le service de cette dette, y compris le paiement des intérêts, était de 667 millions de dollars. Cela représente des frais annuels et ne réduit pas le montant du capital impayé.

2.18 Si les frais d'intérêts étaient un ministère, son budget dépasserait celui du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

Qu'arrive-t-il lorsque les taux d'intérêt augmentent ?

2.19 Si le taux d'intérêt augmente de 1 %, la province estime que dans trois ans la charge annuelle d'intérêts pourrait augmenter de 60 millions de dollars. Une telle augmentation limiterait davantage les dépenses du gouvernement en matière de programmes.

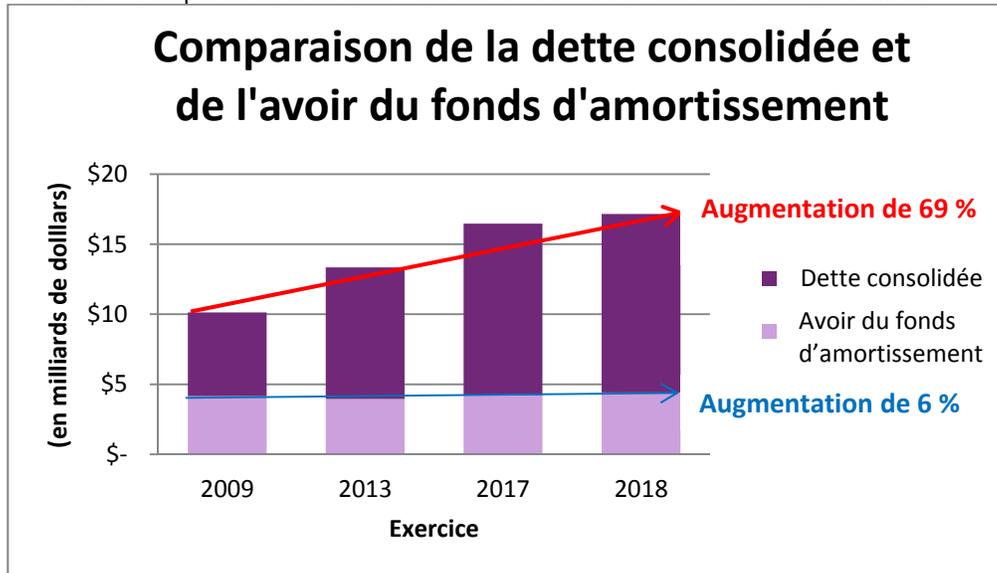
Comment la dette consolidée est-elle remboursée ?

Disponibilité de l'avoir du fonds d'amortissement

2.20 La province cotise chaque année à un fonds destiné à rembourser la dette consolidée lorsqu'elle arrive à échéance. Le solde de l'actif du fonds se chiffrait à 4,4 milliards de dollars au 31 mars 2018. Les états financiers consolidés présente ce fonds comme avoir du fonds d'amortissement, (séparément du solde de la dette consolidée).

2.21 L'avoir du fonds d'amortissement s'est accru au cours des 10 derniers exercices, mais non à un rythme compatible avec celui de la dette consolidée. La pièce 2.7 montre l'évolution des soldes.

Pièce 2.7 – Comparaison de la dette consolidée et de l'avoir du fonds d'amortissement



Source : Voir l'annexe I – pièces A2.3 pour de l'information à l'appui.

2.22 L'augmentation de 69 % de la dette consolidée est beaucoup plus élevée que le taux de croissance de 6 % du fonds utilisé pour rembourser le solde de la dette lorsqu'il arrive à échéance.

2.23 Cette situation est attribuable à la *Loi sur les emprunts de la province* qui exige seulement des versements annuels au fonds d'amortissement à un rythme minimal de 1% du solde de capital impayé de la dette consolidée. Ceux-ci sont calculés en fonction du montant du capital impayé sur chaque émission d'obligation à chaque anniversaire contractuel annuel.

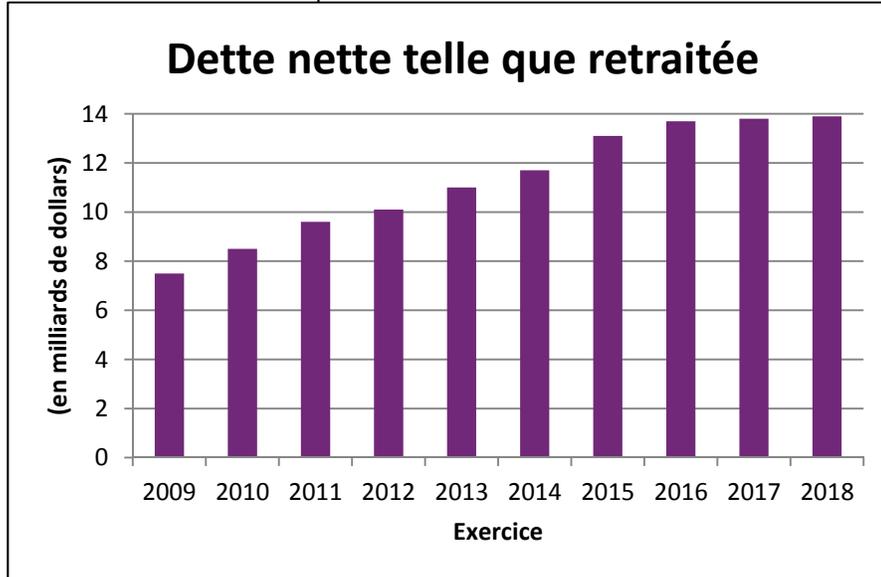
Pourquoi la dette nette a-t-elle augmenté dans un exercice affichant un excédent ?

2.24 La dette nette s'est accrue de 106 millions de dollars, de l'ordre de 0,7 %, soit le taux de croissance le plus faible en plus d'une décennie. La dernière fois que la dette nette a augmenté plus lentement était en 2007.

2.25 Au 31 mars 2018, le Nouveau-Brunswick avait une dette nette de 13,9 milliards de dollars. Depuis 2009, la dette nette a connu une hausse de presque 7 milliards de dollars.

2.26 La pièce 2.8 présente l'augmentation de la dette nette au cours des dix derniers exercices.

Pièce 2.8 – Dette nette telle que retraitée



Source : Telle que retraitée – voir l'annexe I – pièce A2.4 pour de l'information à l'appui.

2.27 L'excédent annuel est une composante du calcul de la dette nette, mais des régularisations sont aussi effectuées pour l'achat et la dépréciation des immobilisations (p. ex. routes, bâtiments et matériel) et d'autres éléments de moindre importance.

2.28 La pièce 2.9 donne des précisions sur les montants qui entrent dans le calcul de la dette nette pour l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Pièce 2.9 – Calcul de la dette nette



Source: Le VGNB a préparé l'information à l'aide de renseignements des Comptes publics de 2018

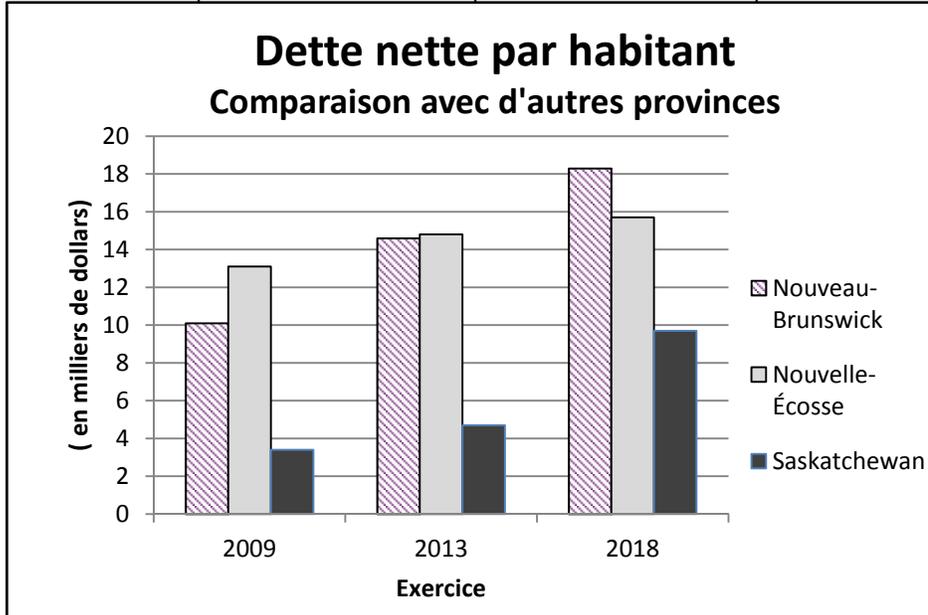
- 2.29** Des mesures sont nécessaires pour résoudre cette dette nette croissante et nous encourageons encore une fois le gouvernement à établir des cibles pour éliminer les déficits annuels et réduire la dette nette. Au moment de la rédaction de ce rapport, aucune cible n'a été fixée.
- 2.30** Comme nous l'avons signalé à maintes reprises, cette tendance n'est pas viable. Si cela continue, les gouvernements ne seront pas éventuellement en mesure d'offrir le même niveau de programmes et de services, comme les soins de santé, l'éducation, les routes, les écoles et les hôpitaux.
- 2.31** À mesure que la dette nette s'accroît, une demande encore plus élevée pèsera sur les générations futures pour payer les charges passées.
- 2.32** La capacité du Nouveau-Brunswick de réduire la dette nette est plus limitée que celle d'autres provinces étant donné les défis comme le vieillissement et le déclin de la population, les taux de chômage élevés et la faible croissance économique.

Comment le Nouveau-Brunswick se compare-t-il aux autres provinces ?

La dette nette par habitant est plus élevée que celle d'autres provinces avec des populations similaires

- 2.33** La dette nette par habitant (*par personne du Nouveau-Brunswick*) est plus élevée que celle d'autres provinces avec des populations ou des économies similaires. La notion « par habitant » comprend tous les membres de la population comme les adultes et les enfants.
- 2.34** La pièce 2.10 ci-dessous montre une comparaison de la dette nette par habitant avec la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan.

Pièce 2.10 – Comparaison de la dette nette par habitant avec d'autres provinces



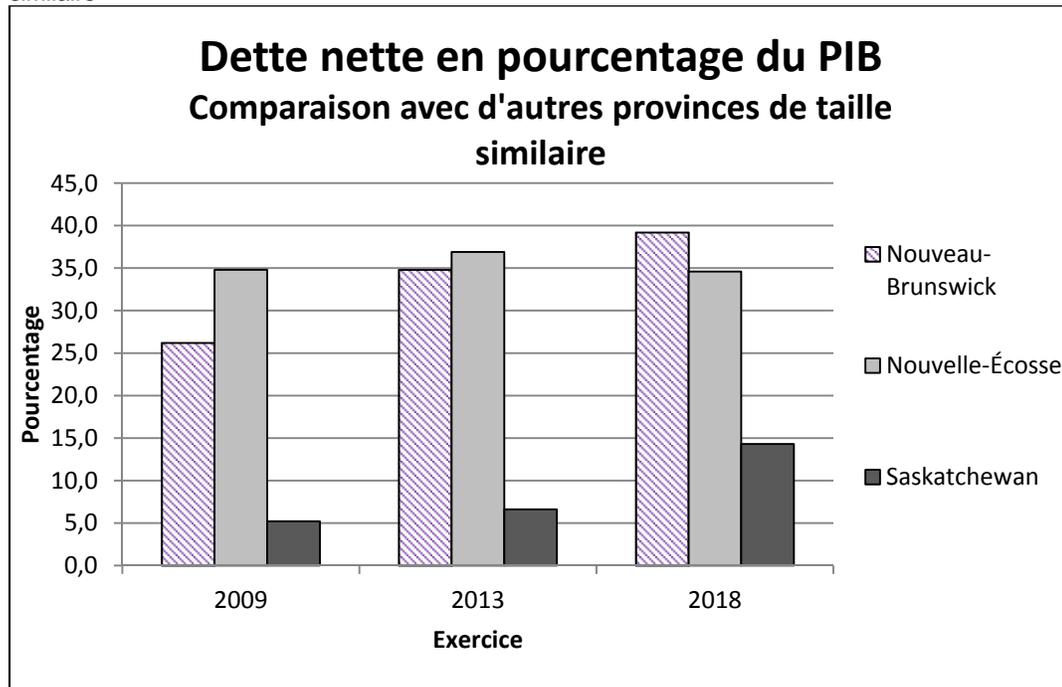
Source : Telle que retraitée – voir l'annexe I – pièce A2.7 pour de l'information à l'appui.

2.35 Au 31 mars 2018, la dette nette par habitant s'élevait à 18 300 \$ et devrait s'accroître à 19 000 \$ en 2019, selon le budget approuvé du gouvernement.

2.36 Le Nouveau-Brunswick détient aussi la dette nette la plus élevée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB)² parmi les provinces comparables, ce qui indique une dette nette élevée et une faible activité économique.

2.37 La pièce 2.11 présente une comparaison de la dette nette en pourcentage du PIB avec la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan.

Pièce 2.11 – Comparaison de la dette nette en pourcentage du PIB avec d'autres provinces de taille similaire



Source : Telle que retraitée – voir l'annexe I – pièce A2.8 pour de l'information à l'appui.

2.38 La dette nette en pourcentage du PIB du Nouveau-Brunswick a augmenté, passant de 26 % en 2009 à 39 % en 2018. Cette hausse est supérieure à celle de la Nouvelle-Écosse et de la Saskatchewan, telle que présentée dans la pièce 2.11.

² Le produit intérieur brut (PIB) mesure la valeur de tous les biens et services finaux produits dans une économie dans une période donnée.

Où puis-je trouver plus d'information sur la situation financière de la province ?

Voir le chapitre 5

2.39 Le chapitre 5 présente une analyse complète des indicateurs de la situation financière. Ceux-ci englobent les indicateurs de durabilité, de flexibilité et de vulnérabilité.

Annexe I

Information supplémentaire

Cette annexe contient les données étayant les pièces présentées dans le chapitre 2.

Pièce A2.1 – Excédent (déficit) annuel – données

Excédent (déficit) annuel – données										
(en millions de dollars)										
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Telles que retraitées	(151,6)	(695,2)	(617,0)	(244,3)	(532,7)	(600,3)	(361,4)	(260,5)	(117,0)	67,0
Telles que constatées initialement	(192,3)	(737,9)	(633,0)	(260,6)	(507,7)	(498,7)	(388,6)	(260,5)	(118,9)	67,0

Source : Information préparée par le VGNB à partir du Volume 1 des Comptes publics pour l'exercice terminé.

Remarque : Les montants des exercices antérieurs ont été retraités pour respecter les exigences en adoptant les nouvelles normes comptables ou améliorer la présentation des états financiers.

L'incidence de la consolidation des résultats financiers de 2016 des foyers de soins dans les états financiers de la province n'a pas été incluse dans les montants retraités des pièces pour les exercices antérieurs à 2015, car l'information n'est pas disponible. Des écarts importants dans les données présentées dans le présent chapitre peuvent avoir été engendrés pour 2014 et les exercices antérieurs en raison de cette modification comptable.

Pièce A2.2 – Recettes et charges – données

Recettes et charges – données										
(en milliards de dollars)										
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Total de recettes	7,2	7,1	7,6	7,8	7,8	7,8	8,4	8,4	8,9	9,3
Total des charges	7,4	7,8	8,2	8,1	8,3	8,4	8,8	8,7	9,0	9,3

Source : Information préparée par le VGNB à partir des Comptes publics les exercices considérés, avec redressements si identifiés dans les Comptes publics

Pièce A2.3 – Dette consolidée – données

Dette consolidée – données					
(en millions de dollars)					
	2009	2013	2017	2018	% d'augmentation 2009-2018
Dette consolidée	14 304,7	18 023,2	20 891,3	21 572,7	50,8 %
Énergie NB (Corporation financière d'électricité du Nouveau- Brunswick)	(4 177,1)	(4 685,4)	(4 422,7)	(4 412,3)	5,6 %
Dette consolidée aux fins provinciales	10 127,6	13 337,8	16 468,6	17 160,4	69,4 %
Augmentation d'un exercice à l'autre	s. o.	3 210,2	3 130,8	691,8	s. o.
Avoir du fonds d'amortissement	4 159,9	3 955,8	4 212,7	4 418,5	6,2 %
Augmentation d'un exercice à l'autre	s. o.	(204,1)	256,9	205,8	s. o.

Source : Information préparée par le VGNB à partir des Comptes publics les exercices considérés, avec redressements si identifiés dans les Comptes publics

Pièce A2.4 – Dette nette – données

Dette nette – données										
(en milliards de dollars)										
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Telles que retraitées	7,5	8,5	9,6	10,1	11,0	11,7	13,1	13,7	13,8	s. o.
Telles que constatées initialement	7,4	8,4	9,5	10,0	11,1	11,6	12,4	13,7	13,8	13,9
% du taux de croissance de la dette nette par rapport à l'exercice précédent	5,6 %	13,3 %	12,9 %	5,2 %	8,9 %	6,4 %	12,0 %	4,6 %	0,7 %	0,7 %

Source : Information préparée par le VGNB à partir des Comptes publics les exercices considérés, avec redressements si identifiés dans les Comptes publics

Pièce A2.5 – Population des provinces en date du 1^{er} juillet – données

Population des provinces en date du 1 ^{er} juillet – données					
Province	(en milliers)				
	2014	2015	2016	2017	2018
Nouvelle-Écosse	943,0	942,2	941,5	948,6	953,9
Nouveau-Brunswick	755,7	754,7	753,9	757,4	759,7
Saskatchewan	1 104,8	1 120,6	1 131,2	1 148,6	1 163,9

Source : Statistique Canada, tableau 17-10-0005-01. Estimé de la population le 1^{er} juillet, par âge et sexe

Pièce A2.6 – Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces – données

Comparaison de la dette nette avec celle d'autres provinces – données				
(en milliards de dollars)				
Province	Augmentation de 2009 à 2018	2009	2013	2018
Nouvelle-Écosse	22,0 %	12,3	13,9	15,0
Nouveau-Brunswick	85,3 %	7,5	11,0	13,9
Saskatchewan	222,9 %	3,5	5,1	11,3

Source : Les montants sont tirés des rapports de gestion joints aux états financiers des provinces

Pièce A2.7 – Comparaison de la dette nette par habitant avec d'autres provinces – données

Comparaison de la dette nette par habitant avec d'autres provinces – données			
(en milliers de dollars)			
Province	2009	2013	2018
Nouveau- Brunswick	10,1	14,6	18,3
Nouvelle-Écosse	13,1	14,8	15,7
Saskatchewan	3,4	4,7	9,7

Source : Les montants sont tirés des rapports de gestion joints aux états financiers des provinces

Pièce A2.8 – Comparaison de la dette nette en pourcentage du PIB avec d'autres provinces – données

Comparaison de la dette nette en pourcentage du PIB avec d'autres provinces – données (pourcentage)				
Province	2009	2013	2018	% d'augmentation (ou de diminution) de 2009 à 2018
Nouveau-Brunswick	26,2	34,8	39,2	49,6 %
Nouvelle-Écosse	34,8	36,9	34,6	-0,6 %
Saskatchewan	5,2	6,6	14,3	175,0 %

Source : Les montants sont tirés des rapports de gestion joints aux états financiers des provinces

Remarque : Les provinces utilisées dans notre comparaison comprennent la Nouvelle-Écosse et la Saskatchewan. Ces provinces présentées à des fins comparatives ont été sélectionnées selon notre jugement en prenant en considération certaines similarités sur les plans démographique ou économique. L'application des principes comptables pourrait différer entre provinces lors de comparaisons des données financières, selon les circonstances particulières des provinces. Les données sur la population des provinces comparées sont indiquées dans les pièces A2.5.

Les quatre pièces précédentes contiennent :

- des informations tirées des états financiers résumés audités des provinces comparées;
- des données sur la population provenant du site Web de Statistique Canada;
- des chiffres sur le PIB qui figurent dans les rapports de gestion joints aux états financiers résumés audités de chacune des provinces.